

Promulgations

Aucune demande de referendum n'ayant été annoncée dans le délai légal qui arrivait à échéance le 3 janvier 2019, la Chancellerie d'Etat, en date du 8 janvier 2019, a **promulgué** les actes législatifs suivants, et le Conseil d'Etat, dans sa séance du 8 janvier 2019, en a **fixé la date d'entrée en vigueur** :

Loi du 7 novembre 2018 modifiant la loi sur les impôts cantonaux directs et la loi sur l'impôt sur les successions et les donations **2018_099**

Entrée en vigueur : 01.01.2019

Loi du 7 novembre 2018 fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2019 **2018_100**

Entrée en vigueur : 01.01.2019

Loi du 8 novembre 2018 portant adhésion à la Convention intercantonale sur le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (Convention SIERA) **2018_102**

Entrée en vigueur : 01.01.2019

Loi du 8 novembre 2018 modifiant la loi sur la gestion des déchets (lutte contre les déchets sauvages) **2018_103**

Entrée en vigueur : 01.05.2019

Loi du 9 novembre 2018 modifiant l'organisation des établissements hospitaliers publics **2018_105**

Entrée en vigueur : 01.01.2019

Loi du 9 novembre 2018 modifiant la loi sur les institutions spécialisées et les familles d'accueil professionnelles (introduction d'une base légale pour prononcer des sanctions disciplinaires dans les institutions socio-éducatives) **2018_106**

Entrée en vigueur : 01.07.2019
